



Human Dimension Implementation Meeting

Session de travail 7:

Varsovie, le 13 septembre 2018

Déclaration de la délégation Suisse

Madame/ Monsieur le Modérateur,

La Suisse croit fermement en la nécessité de promouvoir la protection et le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction. Ceci est un élément clé dans la prévention et la résolution des conflits et fait partie intégrante de la politique suisse des droits de l'homme.

En tant que société multiculturelle et multilingue, la Suisse est particulièrement engagée dans la promotion de sociétés inclusives fondées sur le respect des différences et pour la protection des minorités. Son expérience historique montre que la promotion de l'inclusion politique, indépendamment de l'identité culturelle, religieuse et linguistique de ses habitants et de sa participation équitable à la vie politique et sociale, favorise la stabilité et le bien-être du pays.

Le but des droits de l'homme n'est pas la restriction, mais la liberté. La recherche montre que là où il y a moins de liberté religieuse, il y a moins d'autonomisation des femmes, moins de développement économique, plus d'instabilité politique, plus de conflits et plus de terrorisme.



Madame/Monsieur le Modérateur,

Dans ce cadre, la société civile, les conseils interreligieux, les chefs religieux, les hommes et les femmes politiques et les médias jouent un rôle crucial. Promouvoir un dialogue avec ces acteurs fait partie des efforts suisses et au plan international au niveau de sa politique étrangère et au plan national. Par exemple, elle a renforcé le dialogue entre les représentants des communautés musulmanes en Suisse et des représentants des médias pour promouvoir et encourager la compréhension mutuelle et éviter une représentation biaisée de l'islam dans les médias en Suisse. Elle a, par ailleurs, dans le cadre de sa présidence de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) en 2017-2018, mené des efforts internationaux pour contrer toute tentative de dénaturer, et pas seulement de nier, l'Holocauste. La Suisse est fermement engagée dans la lutte contre l'antisémitisme.

Chaque citoyen peut et doit contribuer à la non-discrimination. Enfin, il appartient aux décideurs politiques et aux Etats d'offrir des conditions adéquates pour lutter de manière efficace et durable contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination.

Je vous remercie.